

Ville de Landivisiau - Séance du 13 décembre 2019 - n° 2019/600

SEJOUR ETE 2020 : TARIFICATION

Madame Nadine ABAZIOU, Adjoint au Maire, rappelle que le Conseil municipal est amené à se prononcer sur les tarifs des séjours d'été organisés par la Ville.

CONSIDERANT qu'il est proposé de reconduire les tarifs tels que votés en 2019 sans augmentation et de maintenir la formule « *coup de pouce* » aux familles landivisiennes,

CONSIDERANT la grille tarifaire ci-dessous :

Lieux - Thèmes	Landivisien	Extérieur
ILE DE BATZ 7/15 ans (primaire/collège) - Equit'action Du 6 au 10 juillet 2020 - 28 places - Logement en auberge	198 €	220 €
ILE DE BATZ 8/11 ans (du CE2 au CM2) - Bicycl'action Du 6 au 10 juillet 2020 - 12 places - Logement en auberge	177 €	197 €
ILE DE BATZ 11/17 ans (collège/lycée) – Ça tourn'action Du 6 au 10 juillet 2020 - 10 places - Logement en auberge	172 €	191 €
SANTEC 7/11(primaire) - Gliss' Du 13 au 17 juillet 2020 -24 places - Logement sous tentes	144 €	160 €
SANTEC 12/17 ans (collège / lycée) – Gliss' Du 13 au 17 juillet 2020 - 16 places - Logement sous tentes	144 €	160 €
SANTEC 8/11 (primaire) – Paddle' Du 20 au 24 juillet 2020 -24 places - Logement sous tentes	144 €	160 €
SANTEC 12/17 ans (collège/lycée) – Paddle' Du 20 au 26 juillet 2020 - 16 places - Logement sous tentes	180 €	200 €
BRASPART - 4/6 ans - Le mini camp des Korrigans Du 27 au 29 juillet 2020 - Logement en auberge 15 places : 12 places – 4/6 ans + 3 places ado - 14/16 ans « Découverte de l'animation »	72 €	80 €

CONSIDERANT qu'il est également proposé de maintenir la dégressivité pour les familles landivisiennes comme suit :

- coup de pouce aux familles ;
-
- réduction 2^{ème} enfant (-39 €) et 3^{ème} enfant (-54 €) sauf mini-séjour.

VU l'avis favorable de la commission « Enfance - Famille - Jeunesse » en date du 3 décembre 2019,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Nadine ABAZIOU, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 27 voix pour des groupes « *Landivisiau avec vous et pour vous* » et « *Union citoyenne pour Landivisiau* » et 2 abstentions du groupe « *Ensemble et autrement pour Landivisiau* »,

APPROUVE :

- l'ensemble des tarifs des séjours d'été 2019 organisés par la Ville tels que présentés,
- la formule « *coup de pouce* » appliquées aux familles landivisiennes,
- la dégressivité aux familles landivisiennes telle que présentée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	27
POUR	27
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 13 décembre 2019

Le Maire,
Laurence CLAISSE.



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 17 DEC 2019

Et de la publication, le... 17 DEC 2019

Fait à Landivisiau, le... 17 DEC 2019

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL